



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

A 35

Question écrite n° 48454

Texte de la question

Mme Sophie Rohfritsch attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur les travaux de rénovation des bornes d'appel d'urgence de l'ensemble de l'autoroute A 35. Malgré le développement grandissant des téléphones portable, un maillage en postes d'appel d'urgence tous les deux kilomètres reste indispensable pour des questions de sécurité routière et de sécurité des usagers. La réfection du dispositif serait, semble-t-il, actuellement à l'étude en vue de travaux pour 2014. Elle lui demande donc, d'une part, l'assurance que ces travaux auront rapidement lieu et, d'autre part, de délivrer un planning concret de rénovation des bornes d'appel d'urgence de l'autoroute A 35.

Texte de la réponse

La direction interdépartementale des routes Est a fait établir dès 2012 une expertise de l'ensemble du réseau d'appel d'urgence sur le réseau routier national en Alsace et en Lorraine (près de 300 postes). Sur les autoroutes non concédées d'Alsace, des travaux réalisés entre octobre 2013 et mi-janvier 2014 ont permis de réparer 69 postes. Aujourd'hui, 135 postes d'appel d'urgence restent effectivement encore hors d'état de marche, en raison du vol des câbles de cuivre qui assurent la transmission des communications. La rénovation complète du réseau des autoroutes d'Alsace doit être envisagée, en supprimant la transmission par réseau cuivre et en remplaçant les postes actuels par des postes d'appels d'urgence connectés par la technologie sans fil GSM, pour un coût total estimé à 1,7 M€. Une rénovation du même type, phasée sur plusieurs années, est en cours sur le réseau d'appel d'urgence des autoroutes de Lorraine. Compte tenu des disponibilités financières, la rénovation des postes des autoroutes d'Alsace devra également s'échelonner sur plusieurs années. Face à cette situation, des mesures d'urgence ont été prises en 2013 pour informer les usagers, désactiver et bâcher les bornes défectueuses. De nouvelles housses plastifiées comportant la mention « Poste hors service. Appelez la police d'autoroute. » seront prochainement mises en place afin d'occulter temporairement les bornes défectueuses. La bonne couverture du réseau de télécommunications cellulaires et le taux d'équipement en téléphones mobiles des usagers de la route permet néanmoins le plus souvent de signaler les difficultés aux services d'intervention.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Rohfritsch](#)

Circonscription : Bas-Rhin (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48454

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 janvier 2014](#), page 798

Réponse publiée au JO le : [4 mars 2014](#), page 2184